



Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement - Education - Recherche - Culture - Formation - Insertion



Déclaration préalable CSA académique (16 janvier 2023)

L'installation du Comité social d'administration académique se réalise aujourd'hui après la tenue des élections professionnelles. **Dans le ministère de la l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la FSU sort confortée de ces élections et reste largement la première organisation syndicale représentative. Ceci se confirme au niveau de l'académie de Montpellier où plus de 32 % des votants se sont exprimés pour la FSU laissant la deuxième organisation syndicale représentative à plus de 10 points.** Cette victoire électorale doit être appréciée dans sa juste valeur dans un contexte de reconfiguration des instances de dialogue social par lequel le gouvernement visait la destruction d'un syndicalisme ancré dans la réalité du quotidien des professions. **La force de la FSU à l'issue de ces élections constitue donc une mise en échec de cette manœuvre.** Fort-es de ce résultat, les militantes et militants de la FSU continueront partout d'agir avec détermination, au plus près des collègues pour défendre leurs situations individuelles et collectives, dans les petits comme dans les grands combats du monde du travail pour une société démocratique, d'égalité et de justice sociale. C'est la victoire d'une force qui se veut tout à la fois rassembleuse, en faisant vivre au plus près des collègues les solidarités concrètes, l'entraide, les combats communs, le collectif pour sortir de l'isolement dans lequel ils sont structurellement de plus en plus enfermés. C'est la victoire d'une force porteuse d'un projet progressiste de transformation sociale et d'ambitions importantes pour les mois et années à venir.

Cependant, **la FSU déplore le niveau d'abstention qui reste important** (53,18% au niveau académique). Le vote électronique imposé une nouvelle fois a continué à produire ses effets démocratiques pervers en empêchant de nombreux personnels de pouvoir s'exprimer. Par exemple, pour nombre d'AED et d'AESH, notre administration ne les a pas incité à ouvrir leur webmail académique et ne leur a pas communiqué clairement leur NUMEN. Ces personnels n'ont pas pu ouvrir leur espace de vote et n'ont pas pu récupérer leur code de vote. Ce déni de démocratie sociale est la preuve, s'il en fallait une, que le vote numérique doit être supprimé pour revenir à un vote à l'urne clairement identifié et identifiable sur le lieu de travail de chaque agent.

La qualité du dialogue social académique reste pour la FSU largement insuffisante. Ainsi, l'instance de ce jour va être contrainte, sans groupe de travail préalable qui aurait pourtant eu toute son utilité, de devoir travailler sur le règlement intérieur de la nouvelle instance et de sa formation spécialisée tout en abordant la préparation de rentrée 2023. Nous espérons que les instances académiques ont prévu un accueil d'un autre niveau que celui que nous avons dû subir pour le dépouillement des élections professionnelles.

Ce CSA va se prononcer sur la répartition des moyens académiques de rentrée pour les premier et second degrés et pour le post bac. Le constat FSU est celui de la continuité de la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves.

Dans le premier degré c'est une carte scolaire de renoncement ! Ce sont donc des moyens d'enseignement qui manqueront devant élèves à la rentrée 2023 devant les classes ordinaires. Cette carte scolaire tourne le dos aux enjeux et aux besoins réels du service public d'éducation pour réduire les inégalités scolaires. Elle ne permettra pas de garantir de meilleures conditions de scolarisation des élèves, ni de meilleures conditions de travail des personnels. En éducation prioritaire, des postes seront nécessaires pour terminer le dédoublement des GS qui n'est pas effectif partout en 2022. Sur le terrain, le manque de personnels remplaçants est particulièrement criant en cette période hivernale et à chaque fois qu'un enseignant n'est pas remplacé, c'est toute l'école qui est désorganisée, le service public n'assurant plus son rôle. Il est urgent de créer des postes d'enseignantes et enseignants spécialisés, de psychologues de l'Éducation nationale pour répondre à l'enjeu actuel de l'école inclusive.

Cette première carte scolaire du nouveau ministre donne la mesure, celle du renoncement à engager les investissements dont l'École a besoin. Elle place la France à la traîne dans les comparaisons internationales. Pour la FSU, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel. Ce manque de recrutement impacte aussi les droits des personnels, dont les demandes de temps partiels, de ruptures conventionnelles ou de disponibilités qui sont couramment refusées. La rentrée 2023 nécessite d'autres perspectives que celles annoncées à ce jour. Notre académie fait partie des rares avec une dotation globale positive : 17 postes qui ne permettront même pas d'assurer les priorités ministérielles. Le constat FSU fait apparaître un manque important de postes pour le remplacement à hauteur de 10% du nombre de professeurs des écoles. Il manque également des postes en ULIS écoles et collèges où le nombre d'élèves par dispositifs dépasse largement le seuil réglementaire de 12. Il manque des postes en RASED afin de créer des RASED complets pour 800 élèves. Les dédoublements en éducation prioritaire seront loin d'être effectifs à la rentrée 2023. Le projet de répartition des postes pour le premier degré qui est présenté aujourd'hui fait apparaître des fermetures de postes dans 3 départements. Nous ne pouvons accepter cette situation. D'autant plus que notre académie a été sous dotée l'année dernière au regard des 1640 élèves supplémentaires accueillis à la rentrée 2022. Notre ministre, au lieu de faire le choix du mieux d'école, poursuit la politique destructrice précédente. Ce n'est pas en multipliant les dictées et prônant un renforcement de matières dites fondamentales que nos élèves réussiront mieux. C'est en faisant baisser les effectifs, en réabondant les RASED, en assurant tous les remplacements, bref en améliorant les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves que les conditions d'enseignement et de réussite de tous les élèves s'amélioreront.

Pour le second degré et les collèges, sur la période de la rentrée 2018 à la rentrée 2023, selon vos données académiques, les collèges de l'académie devraient avoir gagné 4855 élèves, les LGT 1643 et le post bac en aurait perdu 186. Au total, une augmentation de 6312 élèves sur ces six dernières années, belle preuve du dynamisme démographique des cinq départements de l'Académie.

Cependant, dans le même temps, les moyens alloués durant cette période ont seulement progressé de 210 ETP soit un ETP supplémentaire pour 43 élèves de plus ! Ainsi, il ne faudrait donc pas s'étonner du nombre trop important d'élèves par classe alors que les personnels considèrent qu'au-delà de 25 élèves, les conditions ne sont plus remplies pour faire réussir tous les élèves. La doctrine au pouvoir considère que le soutien et le renforcement en classe de 6e, seulement en Français et en Mathématiques, est la solution pour mieux faire réussir les collégiens, le tout non financé si ce n'est en supprimant l'enseignement obligatoire de Technologie à ces mêmes élèves de 6^e. **Tenter d'offrir plus en offrant moins** : la ligne austéritaire à l'encontre du service public d'éducation semble ici trouver un aboutissement justifié pour la doctrine

politique au pouvoir mais totalement inacceptable pour la FSU et les personnels au quotidien sur le terrain.

Les lycées généraux et technologiques et leurs élèves sont les grands perdants de la préparation de rentrée 2023. Aux 936 élèves attendus, la décision académique de répartition des moyens n'ambitionne que 11,5 ETP supplémentaires, soit un ETP pour 81 lycéens supplémentaires, ETP qui ne suffiront même pas à accompagner la montée et charge des nouveaux lycées de l'académie. La réforme des lycées en lien avec la réforme du baccalauréat qui va pouvoir produire tous ces effets négatifs dès ce printemps, reste la structure qui permet ainsi, sur le dos des lycéens et sur celui des personnels enseignants, de ne pas mobiliser les moyens d'encadrement nécessaires pour faire face à des effectifs toujours en augmentation. La conséquence dramatique va continuer d'être celle de DGH amoindries, de suppressions d'enseignements et de toujours plus d'élèves par classe. **Les ministres passent, la politique éducative néfaste reste !**

Les lycées professionnels attendent 22 343 élèves à la rentrée prochaine soit 448 élèves de plus (si ceux-ci ne s'évaporent pas d'ici septembre prochain) qu'en 2022. Il est prévu 18,8 ETP supplémentaires, soit un ETP pour 24 élèves. Rappelons que les LP accueillent en leur sein 1275 élèves de 3^{ème} prépa métiers, des classes très difficiles qui nécessiteraient des moyens supplémentaires. Et sans même rappeler les difficultés de classes à 24 élèves, cumulant difficultés scolaires et sociales, dans des établissements dont l'IPS est très souvent parmi les plus faibles de l'Education nationale. En plus de leurs conditions de travail dégradées, les collègues de LP attendent et craignent depuis 6 mois la réforme prévue par le gouvernement, dont les grands axes ne correspondent en rien à ce qui serait souhaitable pour les élèves. Si la France a su développer dans les décennies d'après-guerre des écoles professionnelles capables de former des individus compétents et éclairés, 50 ans plus tard, le projet de réforme porté par le gouvernement réduit les élèves qui ne sont encore que des adolescents, à leur statut de travailleur, avec l'augmentation de la durée des stages en entreprise et son corollaire, la baisse d'heures d'enseignements généraux... On ne recherche plus désormais de travailleurs compétents, mais dotés de compétences. Ce qui se profile est une mise en concurrence des LP avec l'apprentissage, avec notamment une révision des cartes de formations proposées en LP au prisme des secteurs d'activités « en tension », à savoir ceux qui sont désertés par les actifs du fait de conditions de travail et de conditions salariales déplorables. **Pour la FSU, ce projet de réforme de l'enseignement professionnel est totalement inacceptable en l'état.**

La carte des formations pour la rentrée prochaine propose 117 places de plus, ce qui n'est pas à la hauteur des ambitions pour les nouveaux arrivants. Il est à noter que certaines mentions complémentaires disparaissent, pour laisser place à une formation en alternance... Or, par les réformes en cours, l'évolution de la carte des formations professionnelles des établissements scolaires risque de s'accélérer rapidement. Et nous n'avons pas l'assurance que cette transformation se fasse dans le sens d'une émancipation pour les élèves de l'enseignement professionnel.

Concernant le postbac, nous restons en attente, depuis le CTA bilan de rentrée du 17 octobre 2022, des réponses académiques sur la « disparition » particulièrement forte d'étudiants suivant leur formation initiale en 1^{ère} année de BTS et ne se retrouvant pas en deuxième année. Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023 semblent confirmer la baisse forte à ce niveau d'enseignement en passant de 2706 étudiants attendus en BTS2 à la rentrée 2022 à 2408 à la rentrée 2023. Une analyse de la politique éducative académique dans ce domaine ainsi que la montée en charge de l'apprentissage essentiellement assuré par des entreprises privées doit collectivement nous alerter.

Concernant les emplois administratifs et techniques sur le BOP 141 **et les emplois infirmier-e-s** sur le BOP 230, zéro création dans notre académie malgré la hausse des effectifs

élèves : + 1700. Les personnels administratifs des établissements scolaires sont en souffrance, notamment les gestionnaires. Les absences sont de plus en plus nombreuses et les remplacements deviennent de plus en plus difficiles. Contrairement aux années précédentes, les mesures d'emplois pour les personnels administratifs, techniques et santé-sociaux (BOP 141, 214 et 230) ne seront pas présentées au CSA-A de ce jour.

Face à la situation dégradée ainsi maintenue, **la FSU a pris toutes ses responsabilités en programmant dès le 13 décembre dernier une journée nationale d'action Education** pour dénoncer aussi les conditions salariales faites à toutes les catégories d'agents. La question salariale reste effectivement fondamentale pour toutes et tous. Dans un contexte d'inflation durable et face à un gouvernement qui refuse d'améliorer sans contrepartie les salaires de tous les personnels, qui méprise les agents de tous les services publics dont celui de l'Education, l'appel à l'action demain, **mardi 17 janvier 2023**, doit permettre de placer au premier plan cette situation déplorable pour obliger le gouvernement à un choix politique en faveur de tous les agents et en particulier les plus précaires et le plus mal payés. Dénoncer la volonté gouvernementale du « travailler plus pour espérer gagner plus », dans le cadre d'un Pacte qui porte bien mal son nom, reste un enjeu fondamental. Dénoncer la nécessaire augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice de tous les agents reste tout aussi cruciale. Dénoncer le miroir aux alouettes des primes, traduction d'une dévalorisation salariale voulue et assumée politiquement par le pouvoir, produisant ses effets néfastes sur les montants de pensions de retraite est fondamentale. **La question salariale restant étroitement liée à celle des retraites, le jeudi 19 janvier sera aussi le moment d'exprimer le rejet du projet de réforme Macron des retraites** qui, s'il entrait en application constituerait une immense régression des droits de toutes et tous les salariés alors qu'il n'est imposé que par choix purement idéologique de moins-disant social. Cette première journée interprofessionnelle qui sera certainement massivement suivie en appellera d'autres. Elle doit commencer à faire reculer un président et un gouvernement qui ambitionnent de créer des « pensions réduites » pour toutes et tous et ainsi pousser celles et ceux qui le peuvent à la capitalisation dont se nourrit le néolibéralisme au pouvoir. C'est un moment historique où un ensemble d'organisations syndicales et de jeunesse se sont accordées pour unir leur force pour s'opposer à un projet de société allongeant le temps de travail dans le cadre de ce projet de réforme des retraites. La mobilisation unitaire et de longue durée nous mènera toutes et tous à la victoire.

Le mouvement social qui s'engage dans la durée va entraîner, dès ce 19 janvier, un nécessaire remaniement des plannings de réunions des instances académiques et départementales dont nous souhaiterions connaître dès aujourd'hui les évolutions.

Les élu.e.s FSU au CSA académique de Montpellier